



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 24 octobre 2019,

MOTORCRAFT, premier réseau constructeur à rejoindre l'ECO ENTRETIEN®

L'Association ECO ENTRETIEN® (AEE), présidée par Jacques RIFFLART, est heureuse d'annoncer l'adhésion de Motorcraft, réseau de garages du constructeur Ford.

Cette adhésion a été officialisée jeudi 17 octobre dernier au salon Equip Auto, sur le stand de l'AEE entre Pascal Saussol, directeur des ventes aux professionnels et responsable de Motorcraft au sein de Ford Service et Jacques Riffart, président de l'AEE.

Cette adhésion vient conforter l'AEE dans le déploiement de l'Eco Entretien® en France puisque pour la première fois, c'est un constructeur qui fait le choix de labelliser Eco Entretien® les garages de son réseau, rejoignant ainsi les grandes enseignes de l'après-vente indépendante déjà engagées dans cette démarche.

En effet, avec Motorcraft, c'est le constructeur Ford et les garages de son réseau qui s'engagent dans la démarche du label Eco Entretien®. Le réseau Motorcraft représente plus de 400 garages et a un objectif de 600 garages en France en 2020.

Après avoir rassemblé les fédérations professionnelles de l'après-vente, la fédération belge FMA-Traxio, les réseaux de garages multimarques, l'Association Eco Entretien® se félicite d'avoir su convaincre un premier constructeur de l'intérêt du label Eco Entretien® pour ses garages mais également pour les automobilistes.

L'Eco Entretien® se renforce et poursuit son déploiement dans la profession mais également auprès des pouvoirs publics avec pour objectifs de faire prendre conscience de l'indispensable prise en compte du parc automobile roulant dans les politiques de transition énergétique, d'amélioration de qualité de l'air mais aussi de défense du pouvoir d'achat des automobilistes.

A propos de l'AEE : Association de type loi de 1901 créée le 7 septembre 2016, rassemble dans sa gouvernance les fédérations françaises et belges de l'après-vente automobile : CNPA, FEDA, FIEV, FNA, SPP, FMA-TRAXIO, ainsi que les acteurs de la filière automobile avale, groupements européens de distribution, enseignes et réseaux de garages, centres auto... L'AEE est ouverte à toute organisation syndicale automobile représentative et à tout réseau d'enseigne désireux de participer au déploiement de l'ECO ENTRETIEN®. Elle vise à organiser une chaîne de compétence technique et pluraliste, et s'appuie sur une démarche participative, ouverte et collégiale, dotée notamment d'une Charte constitutive d'engagements dans le déploiement de l'ECO ENTRETIEN® signée par les organisations professionnelles et les réseaux sous enseignes.